



COMMUNE DE THANNENKIRCH

AVIS AUX ABONNÉS – LEVÉE DES RESTRICTIONS SUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Monsieur, Madame,

À la suite des analyses de contrôle effectuées sur le réseau d'eau potable de la commune de **Thannenkirch**, nous vous informons que **les résultats se sont révélés conformes aux normes bactériologiques en vigueur**.

En conséquence, **les mesures de précaution émises le 30 octobre 2025 sont levées**.

L'eau du robinet peut désormais être **consommée sans restriction**, y compris pour :

- la boisson, la préparation des aliments,
- la cuisson, le lavage des dents, etc.

La commune remercie l'ensemble des habitants pour leur **compréhension et leur vigilance** durant cette période.

Fait à Thannenkirch, le 06 novembre 2025

Angélique DIEUAIDE
Maire de Thannenkirch
Conseillère Régionale Région Grand-Est

